



INFOS UTILES

Dates du festival :

Du 25/10 au 3/11/2024

Date limite d'envoi du dossier

de candidature :

1 avril 2024



**Date d'information aux
photographes retenus:
mi-mai 2024**

temps.dexpo@gmail.com

10 rue Anatole France
34120 Pézenas
07 44 70 61 89

tempsdexpo.com

[Facebook Temps d'Expo](#)

APPEL À CANDIDATURE

TEMPS D'EXPO

LE FESTIVAL PHOTO DE PÉZENAS (34)

DU 25 OCTOBRE AU 3 NOVEMBRE 2024



L'association Temps d'Expo, association loi 1901 reconnue d'intérêt général, organise, en partenariat avec la municipalité, son festival photographique. Cet évènement se caractérise par des expositions en intérieur, dans les belles salles d'exposition de Pézenas, et dans l'espace public si pittoresque de la ville. L'accès du public au festival est gratuit.

« Dans cette ville qui mêle les arts, la photographie a toute sa place pour figer un lieu, marquer un souvenir, créer une émotion, transmettre une idée, faire voyager... Dans cet écrin patrimonial, le champ des possibles est vaste pour mettre en valeur ces œuvres et que le plus grand nombre puisse se les approprier. »

Armand Rivière, Maire de Pézenas

« Ami-e-s photographes, conduisez-nous à contre-courant de ces images qui nous éblouissent sur nos écrans ou dans nos villes. Tel un éloge de la lenteur, invitez-nous à découvrir ou redécouvrir Pézenas et à prendre le temps de plonger notre regard dans ces images que vous, artistes, avez patiemment composées. »

Catherine Chabaudie,

Présidente de l'association Temps d'Expo.

PARTICIPATION & FONCTIONNEMENT

En candidatant, vous acceptez tacitement, si votre candidature est retenue, le contrat suivant entre l'association et vous.

L'association Temps d'Expo s'engage à



- vous offrir une soirée festive avec les autres photographes ;
- une large promotion de l'événement : campagne d'affichage, flyers et dépliants, réseaux sociaux, presse, médias, agenda de la ville, communication de l'office de Tourisme...;
- créer une page à votre nom sur notre site ;
- assurer la manifestation et vos œuvres ;
- mettre à votre disposition un espace de vente si vous en avez besoin ;
- délivrer aux artistes ne vendant pas d'œuvre et agissant de ce fait comme bénévole de l'association une attestation fiscale permettant de faire valoir vos frais de déplacement et d'hébergement comme des dons à l'association Temps d'Expo (66% de ces frais sont fiscalement déductibles) ;
- proposer une aide à l'accrochage et au décrochage.

L'association Temps d'Expo vous demande (si votre candidature est retenue)

- d'adhérer à l'association (18 euros – 66% fiscalement déductible) pour bénéficier de l'assurance ;
- d'être présent lors de la soirée d'inauguration (le 25 octobre), durant le week-end du 26 et 27 octobre et, si possible, durant le pont de la Toussaint (1er, 2 et 3 novembre) et encore plus.
- pour les artistes qui seront exposés en salle: venir installer votre exposition durant la matinée du vendredi 25 octobre (avec l'aide de l'équipe des bénévoles) et la décrocher le 3/11/2024 à 16h30 ;
- de vous impliquer dans la communication (partage sur site web, réseaux sociaux) et, selon les possibilités de chacun, contribution aux préparatifs, distribution de flyer, affiches... ;
- de fournir une liste des œuvres exposées avec leur valeur. En cas de dommage, une franchise sera déduite par notre assurance (MAIF) ;
- d'autoriser gracieusement l'association Temps d'Expo à utiliser 1 des photographies présentées pour promouvoir le festival (articles de presse, flyers, site web, réseaux sociaux...).



Conditions d'exposition

- emplacement : il vous sera indiqué lors de votre sélection et ne pourra être contesté ;
- installation/démontage : l'installation a lieu durant la matinée du vendredi 25 octobre. Le décrochage a lieu à partir du dimanche 3 novembre à 16h30 ;
- exposition : la production de l'exposition est à la charge de l'auteur pour les séries exposées en intérieur. L'impression et l'accrochage des séries exposées à l'extérieur sont pris en charge par l'association et la municipalité. Les tirages extérieurs sont ensuite offerts aux photographes (*sauf 1 pour une future*

rétrospective). Notez que ces tirages pour l'extérieur sont destinés à être soumis aux intempéries et aux éventuels actes de vandalisme : ils n'auront pas la qualité de tirages d'art.

Constituez votre dossier de candidature

A envoyer par courrier: (envoi exclusivement par la poste, en courrier simple, *pas de recommandé*, pas de dépôt direct dans la boîte aux lettres)

Temps d'Expo
10 rue Anatole France
34120 Pézenas

- fiche d'inscription renseignée et signée ;
- une planche-contact format A4 sur papier normal (toutes les images de votre dossier sur une même feuille sous forme de vignettes - qualité photo non nécessaire). ***Pensez à y indiquer votre nom.***

A envoyer depuis le site we-transfer (<https://wetransfer.com/>) à temps.dexpo@gmail.com

- Une version électronique de la fiche d'inscription ;
- Votre biographie de photographe, votre démarche,... tout élément que vous jugez utile de faire connaître au public pour lui faire apprécier vos œuvres. (1000 signes* ***maximum impérativement***) ;
- Présentation de votre série photographique et son titre (500 signes* ***maximum impérativement***).

Ces documents devront être transmis au format .doc (pas de PDF ou de format autre). Ils figureront dans la plaquette du festival : soignez l'orthographe et la qualité littéraire, respectez le nombre de signes. Il est inutile de mettre en forme ou d'illustrer ces textes : si votre candidature est retenue, ils seront copiés/collés pour nos différents supports de communication. Pendant la sélection le jury aura accès uniquement à la présentation de votre série.

** en imprimerie, un signe, c'est un caractère, un signe de ponctuation ou un espace. Il existe sur internet des compteurs de caractères ou de signes.*

- Une série cohérente de 10 photographies (ou moins si votre série en compte moins de 10) sans signature (jpeg, 1280 X 1920 pixel (côté le plus long) - renommées ex: Jean_Dupont_1). (La série que vous souhaitez exposer peut comporter davantage de photos. Les 10 photos présentées doivent permettre au jury d'apprécier votre travail). Chaque candidat ne peut présenter qu'une seule série.

Le festival TEMPS d'EXPO n'a pas de thème pour laisser libre court à ce qui motive votre désir de rencontre avec le public : votre envie de retenir son attention, de lui proposer des découvertes, de l'émouvoir, de le faire sourire, de l'informer, de l'alerter, de le séduire, de le faire voyager dans le temps, dans l'espace ou en rêve...

DATE LIMITE D'ENVOI DU DOSSIER DE CANDIDATURE COMPLET

(wetransfer.com + éléments à envoyer par la poste) :

Lundi **1 avril 2024**

Seuls les dossiers complets seront examinés par le jury.



Sélection des candidats

Un jury composé de 10 personnes d'horizons divers mais ayant un lien avec le monde de la culture appréciera les séries proposées.

Les séries sont anonymisées et le jury évaluera chaque série selon la grille suivante :

1: Impact de la série

- première impression
- émotion
- clarté du message

2: Composition des images de la série :

- harmonie (forme, couleurs, masses...)
- angles et points de vue
- qualité technique des images

3 : La série :

- intérêt de la série
- originalité de la série
- cohérence de la série.



Les scores obtenus par chaque série permettent aux organisateurs de sélectionner entre 18 et 24 photographes. En 2023, le festival a présenté 24 expositions et plus de 400 photos.

Vous saurez mi-mai au plus tard, par mail, si nous avons pu retenir votre candidature. Alors, nous vous expliquerons la suite...

L'équipe Temps d'Expo.

Vérifiez que votre envoi est complet

Courrier postal :

- fiche de candidature.
- planche-contact.

We-transfer : [wetransfer.com](https://www.wetransfer.com)

- fiche de candidature.
- 10 photos.
- bio 1000 signes.
- série 500 signes.



Photos : Catherine Chabaudie, Martine Faucher, Patrick Georget

Affiche 2023 : Patrice Soufflard.